



Assemblée générale

Distr. limitée
18 février 2013
Français
Original: anglais

**Comité des utilisations pacifiques
de l'espace extra-atmosphérique**
Sous-Comité scientifique et technique
Cinquantième session
Vienne, 11-22 février 2013

Projet de rapport

Additif

[...]. **Météorologie spatiale**

1. Conformément à une décision prise à sa quarante-neuvième session, en 2012, le Sous-comité a examiné le point 10, "Météorologie spatiale". Le Sous-Comité a rappelé qu'à sa quarante-neuvième session, il était convenu qu'il faudrait inscrire un point intitulé "Météorologie spatiale" en tant que question ordinaire à son ordre du jour afin que les États membres du Comité et les organisations internationales dotées du statut d'observateur permanent auprès de ce dernier puissent échanger des vues sur les activités nationales, régionales et internationales relatives à la recherche sur le climat spatial en vue de promouvoir la coopération internationale dans ce domaine. Il a noté que ce point lui permettrait d'appuyer largement l'action menée pour combler les lacunes qui existent dans ce domaine (A/AC.105/1001, par. 226).

2. Les représentants de l'Allemagne, du Canada, de la Chine, de l'Égypte, de l'Équateur, des États-Unis, de la Fédération de Russie, de l'Indonésie, du Japon et de la République de Corée ont fait des déclarations au titre du point 10. Une déclaration a également été faite par le représentant du Chili au nom du Groupe des États d'Amérique latine et des Caraïbes. Au cours de l'échange général de vues, des déclarations relatives à ce point ont été faites par des représentants d'autres États membres. L'observateur de l'OMM a également fait une déclaration au titre de ce point.

3. Le Sous-Comité a entendu les présentations scientifiques et techniques suivantes:

a) "Application de la météorologie spatiale pour la navigation et la radiocommunication en Indonésie", par le représentant de l'Indonésie;



- b) “Météorologie spatiale: compétences et capacités de l’Afrique du Sud”, par le représentant de l’Afrique du Sud;
- c) “Centre international d’étude et d’enseignement de la météorologie spatiale de l’Université de Kyushu”, par le représentant du Japon;
- d) “Le point sur l’Initiative internationale sur la météorologie spatiale”, par le représentant des États-Unis;
- e) “Solar Max”, par le représentant des États-Unis;
- f) “Campagne d’observation MiniMax24”, par le représentant du SCOSTEP;
- g) “Le Comité international sur les GNSS et son programme relatif aux applications des GNSS”, par le représentant du Bureau des affaires spatiales.

4. Le Sous-Comité était saisi des documents suivants:

- a) Programme de cours: Systèmes mondiaux de navigation par satellite (ST/SPACE/59);
- b) Rapport du Colloque ONU/Autriche sur l’analyse des données et le traitement des images aux fins des applications des techniques spatiales et du développement durable: données météorologiques spatiales, tenu à Graz (Autriche) du 18 au 21 septembre 2012 (A/AC.105/1026);
- c) Rapport de l’Atelier ONU/Équateur sur l’Initiative internationale sur la météorologie spatiale, tenu à Quito du 8 au 12 octobre 2012 (A/AC.105/1030).

5. Le Sous-Comité a noté que le point relatif à la météorologie spatiale avait pour objectifs:

- a) De fournir des mesures de référence sur la réponse de la magnétosphère, de l’ionosphère, de la basse atmosphère et de la surface de la Terre afin de déterminer les processus et les facteurs globaux qui influent sur l’environnement et le climat de la Terre;
- b) De poursuivre l’étude globale du système Soleil-Terre pour comprendre les causes externes et historiques des changements géophysiques;
- c) D’encourager la coopération scientifique internationale pour l’étude des phénomènes météorologiques spatiaux actuels et futurs;
- d) De communiquer aux chercheurs intéressés et au public les résultats scientifiques les plus marquants de la recherche sur le climat spatial et ses impacts sociétaux.

6. Le Sous-Comité a remercié le secrétariat de l’Initiative internationale sur la météorologie spatiale et le Bureau des affaires spatiales d’avoir mené, de 2010 à 2012, une campagne internationale visant à étudier les interactions Soleil-Terre et à déployer au sol, dans le monde entier, des réseaux d’instruments destinés à étudier la météorologie spatiale, en particulier dans les pays en développement. Suite à cette campagne, plus de 100 pays, parmi lesquels plus de 80 pays en développement, collectent activement des données qui pourraient être utilisées pour comprendre comment les phénomènes météorologiques spatiaux provoqués par la variabilité solaire pourraient influencer sur les systèmes spatiaux et les vols spatiaux habités, la

transmission de l'énergie électrique, les radiocommunications à haute fréquence, les signaux des systèmes mondiaux de navigation par satellite et les radars à longue portée, ainsi que sur le bien-être de passagers d'aéronefs volant à haute altitude.

7. Le Sous-Comité a également remercié le secrétariat de l'Initiative internationale sur la météorologie spatiale et le Bureau des affaires spatiales pour les nombreuses publications, affiches, brochures publiées et diffusées, et les expositions organisées pour promouvoir largement le programme international *Living with a Star* et l'Initiative internationale sur la météorologie spatiale auprès des spécialistes des sciences et techniques spatiales et du public, en particulier dans les pays en développement.

8. Le Sous-Comité a noté avec satisfaction que le Bulletin publié par le Centre international d'étude et d'enseignement de la météorologie spatiale de l'Université de Kyushu (Japon) et le site Web (www.iswi-secretariat.org) tenu par l'Académie des sciences de Bulgarie donnaient une vue d'ensemble complète des nombreuses activités menées de 2010 à 2012 dans le monde pour atteindre les objectifs de l'Initiative internationale sur la météorologie spatiale.

9. Le Sous-Comité a noté, pour s'en féliciter, que l'Afrique du Sud, l'Allemagne, le Canada, le Chili, l'Équateur, les États-Unis, la Fédération de Russie, l'Indonésie, le Japon, la République de Corée, le SCOSTEP et le Bureau des affaires spatiales avaient établi des rapports sur les activités qu'ils avaient menées et les résultats qu'ils avaient obtenus en 2012 dans le cadre de l'Initiative.

10. Le Sous-Comité a exprimé sa gratitude pour la tenue, au cours de sa présente session, du colloque célébrant le dixième anniversaire du programme international *Living with a Star* à l'ONU et à l'Académie autrichienne des sciences.

11. Le Sous-Comité s'est félicité du fait que le Programme des Nations Unies pour les applications des techniques spatiales avait organisé, sur le thème de l'Initiative internationale sur la météorologie spatiale, trois ateliers accueillis par l'Égypte en 2010, le Nigéria en 2011 et l'Équateur en 2012, et le premier Colloque ONU/Autriche sur l'analyse des données et le traitement des images aux fins des applications des techniques spatiales et du développement durable: données météorologiques spatiales, accueilli par l'Autriche en 2012. Il s'est également félicité de la tenue prochaine du deuxième Colloque ONU/Autriche sur la météorologie spatiale, que l'Académie autrichienne des sciences doit accueillir en septembre 2013 au nom du Gouvernement autrichien.

[...]. Viabilité à long terme des activités spatiales

12. Conformément à la résolution 67/113 de l'Assemblée générale, le Sous-Comité scientifique et technique a examiné le point 13 de l'ordre du jour, "Viabilité à long terme des activités spatiales", dans le cadre du plan de travail exposé dans le rapport du Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique sur les travaux de sa cinquante-deuxième session¹.

¹ Documents officiels de l'Assemblée générale, soixante-quatrième session, Supplément n° 20 (A/64/20), par. 161.

13. Les représentants de l’Afrique du Sud, de l’Allemagne, de l’Autriche, de la Chine, des États-Unis, de la Fédération de Russie et du Japon ont fait des déclarations au titre du point 13 de l’ordre du jour. Une déclaration a également été faite au titre de ce point par le représentant du Chili au nom du Groupe des États d’Amérique latine et des Caraïbes. Pendant le débat général, des déclarations relatives à ce point ont aussi été faites par les représentants d’autres États membres.

14. Le Sous-Comité a entendu les présentations scientifiques et techniques suivantes:

a) “Association internationale pour l’avancée de la sécurité spatiale: objectifs et initiatives”, par l’observateur de l’Association internationale pour l’avancée de la sécurité spatiale;

b) “Exposé général sur l’atelier Protection de l’environnement spatial”, par le représentant du Japon;

c) “Situation et activités actuelles du Centre allemand de connaissance de l’environnement spatial”, par le représentant de l’Allemagne;

d) “Une Organisation de l’aviation civile internationale pour l’espace”, par l’observateur de l’Association internationale pour l’avancée de la sécurité spatiale;

e) “Projet QB50”, par le représentant de la Belgique.

15. Le Sous-Comité était saisi des documents suivants:

a) Note du Secrétariat et document de séance sur les expériences et pratiques intéressant la viabilité à long terme des activités spatiales (A/AC.105/C.1/104 et A/AC.105/C.1/2013/CRP.15);

b) Document de travail présenté par la Fédération de Russie et l’Ukraine sur la protection des technologies applicables à la coopération dans les domaines de l’exploration et de l’utilisation de l’espace extra-atmosphérique à des fins pacifiques et de la mise au point et de l’exploitation de matériel spatial et de lanceurs (A/AC.105/C.1/L.322);

c) Document de travail présenté par la Fédération de Russie sur la viabilité à long terme des activités spatiales (A/AC.105/L.285);

d) Documents de travail établis par les Groupes d’experts A à D du Groupe de travail sur la viabilité à long terme des activités spatiales (A/AC.105/C.1/L.324 à 327);

e) Documents de séance contenant les avant-projets de rapports et les projets de lignes directrices proposées qui ont été établis par les Groupes d’experts A à D du Groupe de travail (A/AC.105/C.1/2013/CRP.11, A/AC.105/C.1/2013/CRP.12, A/AC.105/C.1/2013/CRP.13 et A/AC.105/C.1/2013/CRP.14);

f) Document de séance contenant un rapport intérimaire établi par le Président du Groupe de travail (A/AC.105/C.1/2013/CRP.10);

g) Document de séance contenant la liste des points de contact du Groupe de travail et des membres des groupes d’experts A à D (A/AC.105/C.1/2013/CRP.18).

16. Conformément à la résolution 67/113 de l'Assemblée générale, le Groupe de travail sur la viabilité à long terme des activités spatiales a été convoqué de nouveau sous la présidence de Peter Martinez (Afrique du Sud).
17. Le Sous-Comité s'est félicité des progrès que le Groupe de travail et les quatre groupes d'experts avaient réalisés au titre de ce point de l'ordre du jour conformément au mandat et aux méthodes de travail du Groupe de travail.
18. Quelques délégations ont exprimé l'avis que la viabilité à long terme des activités spatiales était une question qui préoccupait non seulement ceux qui œuvrent ou aspirent à œuvrer dans le secteur spatial, mais aussi l'ensemble de la communauté internationale.
19. Quelques délégations ont exprimé le point de vue que toutes mesures ou tous ensembles de lignes directrices qui pourraient être recommandés devraient être conformes au droit international, notamment aux cinq traités des Nations Unies relatifs à l'espace.
20. Certaines délégations ont estimé que l'examen de la viabilité à long terme des activités spatiales ne devrait pas donner naissance à un instrument qui pourrait servir de prétexte aux États qui avaient développé leurs capacités spatiales pour imposer des restrictions ou des contrôles aux autres États qui souhaitaient exercer leur droit légitime d'utiliser les techniques spatiales dans l'intérêt de la société.
21. Il a été exprimé l'avis que, pour élaborer des lignes directrices et des recommandations relatives à la viabilité à long terme des activités spatiales, il était nécessaire d'aborder la responsabilité commune des États en matière de protection de tout ou partie de l'environnement spatial aux niveaux national, régional et mondial. Il était également nécessaire de prendre en compte les différentes circonstances, en particulier la contribution de chaque État à l'évolution d'un problème donné et sa capacité à prévenir, réduire et contrôler l'ampleur de ce problème.
22. Il a été exprimé le point de vue que le Sous-Comité devrait harmoniser les travaux qu'il mène sur la viabilité à long terme des activités spatiales avec les objectifs de stabilité, de sécurité et de sûreté des activités spatiales, et qu'il était essentiel de tenir compte des contextes politiques et stratégiques actuels, ainsi que des travaux réalisés par d'autres organismes sur les mesures propres à promouvoir la transparence et à renforcer la confiance dans le domaine des activités spatiales.
23. Il a été exprimé l'avis que les pratiques, règles et lignes directrices actuellement suivies ne résoudraient pas certains problèmes importants que rencontraient de nos jours tous les États en matière de viabilité des activités spatiales. Il importait donc d'évaluer de manière approfondie la nature des projets de lignes directrices et de recommandations établis par le Groupe de travail, notamment leur efficacité une fois ceux-ci mis en œuvre et leurs liens avec les autres lignes directrices et principes adoptés par le Comité. Des lignes directrices non contraignantes étant proposées, par exemple en ce qui concernait l'échange d'informations exactes et actualisées, il était nécessaire de procéder à une analyse plus poussée afin d'établir la mesure dans laquelle ces lignes directrices seraient efficaces en l'absence de règles contraignantes.
24. Il a été exprimé le point de vue qu'il convenait d'examiner sérieusement les questions complexes soulevées par la viabilité à long terme des activités spatiales. À

cet égard, il importait de ne pas agir dans la précipitation. Les rapports préliminaires et les projets de lignes directrices présentés par les groupes d'experts devaient être soigneusement examinés au niveau national.

25. Il a été estimé que le Sous-Comité devrait apporter un soutien plus important au Groupe de travail et aux groupes d'experts, afin que ceux-ci puissent travailler de façon plus efficace et mieux coordonnée. Il importait que les groupes d'experts soient guidés dans leurs travaux et qu'ils resserrent leur coordination.

26. Il a été exprimé le point de vue que le Sous-Comité devrait s'attacher à formuler des solutions consensuelles ciblées, ainsi que des options politiques et techniques, sur la base des meilleures pratiques et expériences, y compris des normes, plutôt que de considérer la législation nationale des différents États comme des modèles à recommander.

27. Il a été estimé que le Groupe de travail, lorsqu'il examinerait la viabilité à long terme des activités spatiales, eu égard aux pratiques, procédures d'exploitation, normes techniques et politiques nationales actuellement suivies en matière de conduite sûre des activités spatiales pendant toutes les phases du cycle de vie d'une mission, devrait tenir dûment compte du rôle des systèmes spatiaux qui ont une incidence sur le développement durable sur Terre, et prendre en considération les préoccupations et les intérêts de tous les pays dans la mesure où ils sont compatibles avec les utilisations pacifiques de l'espace.

28. Il a été exprimé le point de vue que la prolifération des débris spatiaux et les risques de collisions et d'interférence représentaient une grave menace pour la viabilité à long terme des activités spatiales, en particulier en orbite terrestre basse et en orbite géostationnaire, et que le Comité, par l'action qu'il mène dans les domaines scientifique, technique et juridique, avait un rôle essentiel à jouer dans la recherche de solutions à ces problèmes.

29. Il a été exprimé l'avis qu'il faudrait créer un centre de surveillance international de l'espace circumterrestre chargé du suivi des objets spatiaux.

30. Le Sous-Comité s'est félicité de la tenue, l'après-midi du jeudi 14 février, d'un atelier sur l'expérience et les pratiques de la conduite d'activités spatiales viables, organisé par le Groupe de travail conformément à son mandat et à ses méthodes de travail, et auquel ont participé des entités non gouvernementales nationales et privées.

31. Le Sous-Comité a remercié l'ESPI et la Secure World Foundation d'avoir organisé, en appui à cet atelier, un séminaire en marge de la session en cours.

32. Le Sous-Comité a noté avec satisfaction que le président du groupe d'experts gouvernementaux sur les mesures de transparence et de confiance relatives aux activités spatiales, Viktor Vasiliev, s'était adressé, pendant la session en cours, au Groupe de travail afin de lui fournir des informations sur les travaux actuellement menés au sein du Groupe.

33. À sa [...]° séance, le [...] février, le Sous-Comité a fait sien le rapport du Groupe de travail sur la viabilité à long terme des activités spatiales, qui figure à l'annexe IV du présent rapport.